

## L'UNAM

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU POLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR L'UNIVERSITE NANTES ANGERS LE MANS

22 OCTOBRE 2010 – 14H30 / 17H30 LIEU : PRESIDENCE DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES - SALLE DES CONSEILS

Le Conseil d'Administration du PRES « L'Université Nantes, Angers, le Mans » s'est réuni sur convocation du Président le vendredi 22 octobre 2010 à 14h30 en salle des conseils à la présidence de l'université de Nantes.

Étaient invitées les personnes suivantes :

Membres Fondateurs - Collège 1			
Yves LECOINTE	Président de l'Université de Nantes	Présent	
Gwénaëlle LE DREFF	Vice-présidente du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes	Présente	
Jacques GIRARDEAU	Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de Nantes	Présent	
Myriam ROBARD	Responsable Technique de la plate forme de morphologie : IFR 26 de l'Université de Nantes	Excusée	
Fabrice CLERFEUILLE	Directeur de l'IEMN / IAE de l'Université de Nantes	Excusé	Procuration donnée à Yves LECOINTE
Frédéric LE BLAY	Directeur de l'UFR de Lettres et Langages de l'Université de Nantes	Excusé	
René LE GALL	Directeur de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes	Présent	

	<b>Membres Fondateurs - C</b>	ollège 1	
Daniel MARTINA	Président du PRES, Président de l'Université d'Angers	Présent	
Gérard MOGUEDET	Vice-président du Conseil d'Administration de l'Université d'Angers	Excusé	Procuration donnée à Jean- Louis FERRIER
Jean-Louis FERRIER	Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université d'Angers	Présent	
Michel BASLE	Responsable du SCIAM, Chargé de mission projet IHURIS, Université d'Angers	Présent	
Yves GUILLOTIN	Président de l'Université du Maine	Présent	
Rachid EL GUERJOUMA	Vice-président du Conseil d'Administration de l'Université du Maine	Présent	
Jean-Yves BUZARE	Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université du Maine	Présent	
Patrick CHEDMAIL	Directeur de l'Ecole Centrale de Nantes	Présent	
Alain BERNARD	Directeur de la Recherche de l'Ecole Centrale de Nantes	Présent	
Stéphane CASSEREAU	Directeur de l'Ecole des mines de Nantes (EMN)	Présent	
Emmanuelle CHEVASSUS- LOZZA	Directrice Adjointe d'AGROCAMPUS Ouest	Présente	
Pierre SAÏ	Directeur de l'Ecole nationale vétérinaire (ENV)	Présent	
Christiane COUDRIER	Directrice du CHU de Nantes	Présente	

Yvonnick MORICE	Directeur du CHU d'Angers	Excusé	Procuration donnée à Michel BASLÉ
Bruno PARMENTIER	Directeur du Groupe ESA	Présent	
Jean-Pierre HELFER	Directeur de l'école de management AUDENCIA	Excusé	Procuration donnée à Stéphane CASSEREAU
	Personnalités Qualifiées - C	ollège 2	
Bernard BRUNHES		Excusé	
Jacques SAMARUT		Excusé	Procuration donnée à Daniel MARTINA
Collectiv	rités territoriales et Membres A	Associés – Collèg	e 3
Christophe CLERGEAU	Vice-président du Conseil Régional	Excusé	Procuration donnée à Yves GUILLOTIN
Philippe BATAILLE	Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes (ENSA)	Présent	
Laurent PERIDY	Vice-recteur de l'Université Catholique de l'Ouest	Présent	
François TSOBNANG	Directeur adjoint de l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés (ISMANS)	Présent	
Étudia	nts suivant une formation doct	torale – Collège (	5
Paul PEIGNÉ	École des Mines de Nantes	Présent	
	Rectorat de l'Académie de	Nantes	
Gérald CHAIX	Recteur d'académie Rectorat de l'Académie de Nantes	Présent	
Mem	bres invités permanents avec v	oix consultative	
Francis YGUEL	Directeur Général de L'UNAM	Présent	
Sylvie LE ROUX	Agent Comptable de L'UNAM	Présente	

	Membres invités par le Pré	ésident	
Olivier MÉNARD	DRRT	Présent	
Philippe HAERTEL	Conseil Régional	Présent	
Marie-Monique CHARDONNEAU	Secrétaire générale de L'UNAM	Présente	

## • Ordre du jour adressé :

- 1. Approbation des comptes rendus des conseils d'administration du 25 juin 2010 et du 24 septembre 2010
- 2. Informations générales
- 3. Questions budgétaires
- 4. Écoles doctorales Modification du règlement intérieur
- 5. Recherche Signature des publications
- 6. Europe Ajournement du transfert des personnels des cellules Europe de site au PRES
- 7. Grand Emprunt
- 8. Adhésions et représentations
- 9. Fonctionnement du PRES

Le président ouvre la séance à 14h40.

M. Daniel MARTINA indique que la parole sera donnée à M. Olivier MÉNARD sur le sujet des Investissements d'avenir dans le cadre du point 2-Informations générales.

## Décompte des voix conformément à la liste d'émargement :

## Collège 1 - membres fondateurs :

Sur les 23 membres composant le collège, 17 membres sont présents, 4 membres ont donné procuration, soit un total de **21 votants**.

## Collège 2 – personnalités qualifiées :

Les 2 membres composant le collège sont absents, 1 membre a donné procuration, soit un total de 1 votant.

#### Collège 3 – collectivités territoriales et membres associés :

Sur les 4 membres composant le collège, 3 sont présents, 1 membre a donné procuration, soit un total de **4 votants**.

## Collège 6 – étudiants suivant une formation doctorale

Le membre du collège est présent, soit 1 votant.

Au total, sur les 30 membres des 4 collèges, 21 membres sont présents et 6 membres sont représentés, soit un total de 27 votants.

Monsieur Gérald CHAIX, Recteur de l'Académie de Nantes, est présent, ainsi que M. Olivier MÉNARD, DRRT, invité par le Président. Deux membres siégeant avec voix consultative sont présents.

# DEMANDE DE SUPPRESSION D'UN POINT DE L'ORDRE DU JOUR ET DE CONVOCATION D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Le président fait part d'une demande de suppression d'un point de l'ordre du jour. Il s'agit du projet de budget 2011. En effet, en raison des contraintes de calendrier, il n'a pas été possible de réunir le bureau sur ce sujet et quelques points techniques sont à réajuster. C'est pourquoi, il est proposé de tenir un conseil d'administration exceptionnel d'ici la fin de l'année, qu'il s'avèrera par ailleurs nécessaire de tenir sur le sujet de l'Initiative d'excellence.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Le conseil d'administration donne son accord sur la date du vendredi 10 décembre 2010 à 15h00 pour tenir un conseil d'administration exceptionnel consacré au vote du budget 2011 et à l'Initiative d'excellence. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Approbation des comptes rendus des conseils d'administration du 25 juin 2010 et du 24 septembre 2010

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Le conseil d'administration approuve le compte rendu de sa réunion du 25 juin 2010, tel qu'il lui a été préalablement transmis par courriel du 14 octobre 2010 et remis sur table ce jour. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Le conseil d'administration approuve le compte rendu de sa réunion du 24 septembre 2010, tel qu'il lui a été préalablement transmis par courriel du 14 octobre 2010 et remis sur table ce jour. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 2. Informations générales

M. Daniel MARTINA informe le conseil que, concernant l'étude qui a été menée sur la gouvernance du PRES, un marché pour l'assistance au déploiement de la démarche est lancé afin de poursuivre le projet.

Un point est ensuite fait sur la réunion des membres associés du PRES qui a eu lieu le 15 octobre 2010. Après avoir remercié les membres pour leur présence, le Président indique que la méthodologie retenue pour définir la collaboration entre chaque membre associé et le PRES est une succession de rencontres bilatérales. En effet, au-delà des conventions de cadrage qui sont en cours de signature, il s'agit de définir avec tous les établissements associés comment ceux-ci

peuvent participer à des projets précis et bien identifiés, à leur initiative ou bien à l'initiative du PRES. Il est rappelé que Philippe BATAILLE représente les membres associés au conseil d'administration.

M. Daniel MARTINA indique que le prochain conseil scientifique se tiendra le lundi 8 novembre.

Concernant la carte multiservices, le Président informe le conseil qu'une banque a été retenue, dont le nom pourra être communiqué sous quelques jours. M. Daniel MARTINA précise que le lancement de la carte multiservices interviendra en une seule vague, pour les étudiants et les personnels, contrairement à ce qui avait été précédemment envisagé. La carte sera opérationnelle à la rentrée universitaire 2011.

Le Président informe ensuite le conseil des résultats de l'appel à projets relatif aux pôles entrepreneuriat étudiant. Le projet régional CREER a été retenu, parmi 20 projets répartis sur le territoire national. La notification officielle n'a pas encore été reçue au PRES mais le Président indique de manière officieuse qu'un budget de 120 K€ serait à priori attribué au projet CREER, soit le tiers du budget demandé. Un tour de table devra être fait au moment de la notification pour caler ce projet.

Concernant l'opération L'UNAM DOCTEUR, le Président précise que tout se déroule selon le calendrier défini et que le déploiement est prévu à partir de février 2011.

M. Daniel MARTINA informe ensuite le conseil des conventions ayant été signées depuis la précédente réunion des administrateurs (cf. le document « projet de résolutions » remis sur table).

Concernant les effectifs du PRES, M. Daniel MARTINA indique que Mme Corinne MIRAL, Maître de conférences à l'Université de Nantes, a intégré le PRES en tant que Chargée de mission à l'insertion professionnelle des doctorants.

#### INTERVENTION DE M. OLIVIER MÉNARD, DRRT

M. Olivier MÉNARD communique au conseil les dernières informations en sa possession concernant les Investissements d'avenir.

SATT : 14 projets seraient en lice, la date de dépôt des candidatures reste fixée au 15 décembre. Concernant l'actionnariat, certains organismes demeurent en position d'attente.

IRT : 28 projets ont été reçus, dont un tiers sont jugés de qualité.

IEED: l'appel à projets devrait sortir dans les quinze premiers jours de novembre. Sur une trentaine de dossiers soumis, quinze seraient jugés crédibles. La date de dépôt des candidatures a été repoussée au 20 janvier 2011.

Initiative d'excellence : les premiers dossiers sont à déposer pour le 17 décembre, avec une décision finale envisagée pour fin juillet 2011. 15 à 18 candidatures sont attendues par le ministère.

EQUIPEX : le calendrier global sera respecté, les réponses interviendront donc avant la fin décembre. Une quarantaine de projets seraient retenus au final. Une deuxième vague interviendra après le rendu des Initiatives d'excellence.

LABEX: sur 200 à 250 projets attendus, entre 50 et 100 seront retenus. Le calendrier est maintenu

M. Olivier MÉNARD précise, qu'à sa connaissance, il n'est pas certain que les projets LABEX sélectionnés soient connus avant que les délibérations sur les Initiatives d'excellence n'aient lieu.

## 3. Questions budgétaires

#### 3.1. Affectation du résultat

En complément de l'approbation des comptes 2009 qui a été votée lors du conseil d'administration du 25 juin 2010, un vote formel concernant l'affectation du résultat 2009 a été requis par Mme Sylvie LE ROUX, Agent Comptable du PRES.

#### La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat net de 2 962 076,21€ de l'exercice 2009 au compte 10682 – réserves facultatives. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.2. Décision budgétaire modificative 2010

M. Daniel MARTINA commente l'ajustement du budget 2010, qui tient compte principalement du report du projet de la carte multiservices et d'un surplus de dépenses d'équipement. Le solde de la décision budgétaire modificative représente moins de 4 000 euros.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Conformément au tableau de la décision budgétaire modificative de 2010, le conseil d'administration prend acte des ajustements de charges et de produits pour l'exercice 2010. Le montant du budget 2010 est ainsi ramené à 4 831 096.21 €. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.3. Budget 2011

Le vote de ce point est reporté au conseil d'administration exceptionnel du 10 décembre prochain (cf. vote de la première résolution).

## 4. Écoles doctorales - Modification du règlement intérieur

M. Francis YGUEL rappelle que, lors du conseil d'administration du 25 juin 2010, a été votée la mise en place d'une nouvelle instance, le comité d'orientation et de suivi de la formation doctorale. De ce fait, et comme cela avait été indiqué lors du dernier conseil d'administration, le règlement intérieur doit être modifié pour intégrer cette nouvelle instance.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Suite aux modifications apportées au règlement intérieur telles que précisées dans le projet de règlement intérieur et dans la note qui ont été transmis par courriel du 15 octobre et remis sur table ce jour, qui intègrent les 3 modifications suivantes :

Au sein de l'article 4 : la mention 'confirmer la représentation pour les collectivités : ville ou agglomération' a été ôtée,

L'occurrence 'PRES UNAM' a systématiquement été remplacée par 'L'UNAM',

Ajout d'un article amendant la version précédente Article 6 : Comité d'orientation et de suivi de la formation doctorale

Le conseil d'administration approuve le projet de règlement intérieur tel que transmis. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### 5. Recherche – Signature des publications

M. Daniel MARTINA rappelle que la signature commune des publications fait explicitement partie des missions assignées au PRES. Le groupe de travail qui a été constitué sur ce sujet, piloté par Michel GUGLIELMI, propose au conseil ses conclusions (cf. Note transmise par courriel et remise sur table) et formule une recommandation, en accord avec le bureau et soumise au vote du conseil.

Mme Christiane COUDRIER souligne que le fait de faire apparaître LUNAM en premier n'assure pas la visibilité du CHU de Nantes par rapport aux autres CHU et pose la question des pratiques adoptées par les autres PRES.

M. Francis YGUEL rappelle l'objectif final qui est de rendre LUNAM visible au niveau international, en particulier dans le classement de Shanghaï. Par ailleurs, si les PRES ont adopté des dispositions analogues, leur mise en œuvre est toutefois variable, comme le constate le rapport de l'IGAENR.

A l'occasion de ces débats, Philippe BATAILLE soulève la question de l'existence des deux acronymes L'UNAM, pour le logo et la charte graphique et LUNAM, pour la signature des publications. Après discussions sur une possible évolution future du logo, il est décidé de prévoir dès maintenant le dépôt de la marque LUNAM auprès de l'INPI.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil d'administration :

« Au vu des conclusions du groupe de travail présentées dans la note transmise par courriel du 15 octobre et remise sur table ce jour, le conseil d'administration approuve le libellé suivant de signature des publications scientifiques :

LUNAM Université.

qui devra être apposée en première position et sans modification ».

Nombre de votants : 27 - POUR : 26 - ABSTENTION : 1

La mise en œuvre de cette résolution s'effectuera conformément à la note transmise au conseil.

## 6. Europe - Ajournement du transfert des personnels des cellules Europe de site au PRES

M. Daniel MARTINA rappelle les termes de la décision qui avait été prise lors du conseil d'administration du 30 avril dernier concernant le transfert au PRES des personnels des cellules Europe des trois sites de Nantes, d'Angers et du Mans pour répondre à la demande de l'État et de la Région.

Depuis, dans le cadre du projet de la SATT, le contexte a évolué et la question de l'intégration des personnels est reposée. En effet, le périmètre de la SATT sera défini dans quelques semaines avec nos partenaires bretons et il est question que les personnels des cellules Europe intègrent cette structure. Il est par conséquent préférable de suspendre le transfert des personnels au PRES, dans l'attente du montage définitif. Néanmoins, il apparaît pertinent de maintenir la création du service Europe au PRES, ainsi que le recrutement de son responsable.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Conformément aux termes de la note transmise par courriel le 19 octobre et remise sur table ce jour, il est proposé au conseil d'administration d'approuver la suspension du transfert des personnels des cellules Europe au PRES, cette suspension ne remettant en cause ni la création du service Europe au PRES, ni le recrutement de son responsable et d'un personnel au PRES. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 7. Grand Emprunt

Le Président rappelle que lors du conseil du 24 septembre dernier ont été définies et votées les intentions de L'UNAM en matière de portage et de soutien des projets déposés dans le cadre des Investissements d'avenir. Le PRES doit aujourd'hui se prononcer, après discussions, sur les projets qui sont portés à la connaissance des administrateurs, en particulier les Labex (cf. liste transmise par courriel du 18 octobre et remise sur table).

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Suite à l'audition des porteurs de projets Labex régionaux et interrégionaux le 20 octobre 2010, le conseil d'administration acte le soutien de L'UNAM aux 10 projets de Labex suivants :

N°	LABEX
1	LABEX : Centre Européen pour le nucléaire, la santé et l'environnement (CENSE)
2	LABEX : Risque, responsabilité et lien social (RISK-RSL)
3	LABEX : Institut Européen Acoustique (IEAc)
4	LABEX : Mécanique Matériaux Procédés Génie civil
5	LABEX : Mathématiques Nantes-Rennes (MARENA)
6	LABEX : Maladies cardiovasculaires, métabolisme, nutrition, génétique (PRISMART)
7	LABEX : Chimie et Physique des Matériaux (COMMAND)
8	LABEX : Internet et Communications (INCOM)
9	LABEX : Mer
10	LABEX : Sustainable Agro Food Systems Institutes (SAFSI)

**»** 

## La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.

Après discussions, afin de permettre que d'autres projets puissent être éventuellement soutenus, il est proposé une seconde résolution.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Le conseil d'administration donne mandat au président en s'appuyant sur le bureau pour apporter le soutien du PRES à d'autres Labex. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.

## 8. Adhésions et représentations

#### 8.1. Adhésion à Campus France

Après avoir rappelé les objectifs de l'agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger, le Président propose le vote de l'adhésion de L'UNAM à Campus France.

A cette occasion, Bruno PARMENTIER lance l'idée de participer en 2011 à l'EAIE à Copenhague à travers un stand Région Pays de la Loire s'insérant probablement plus largement dans un stand Campus France, afin de capitaliser sur le nombre important de visiteurs reçus à Nantes en septembre dernier.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Le conseil d'administration approuve l'adhésion de L'UNAM à Campus France».

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.

#### 8.2. Adhésion à l'association Cocktail

Le Président indique que le logiciel comptable retenu est adapté aux besoins du PRES. Comme explicité dans la note transmise par courriel du 15 octobre et remise sur table ce jour, il convient

d'adhérer à l'association Cocktail et de signer une convention d'hébergement avec le prestataire.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Le conseil d'administration approuve l'adhésion de L'UNAM à l'association Cocktail et autorise le Président à signer la convention d'hébergement ainsi que le protocole de télémaintenance».

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.

- 8.3. Désignation d'un représentant de L'UNAM pour siéger au comité du Syndicat mixte GIGALIS
- M. Yves LECOINTE propose de désigner comme délégué titulaire Michel ALLEMAND qui représente actuellement l'université de Nantes au comité du Syndicat mixte GIGALIS.
- M. Patrick CHEDMAIL propose de désigner comme suppléant Claude ERBACHER de l'École Centrale de Nantes.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Le conseil d'administration approuve la désignation de Michel ALLEMAND, délégué titulaire et de Claude ERBACHER, suppléant pour siéger avec voix délibérative au comité du Syndicat mixte GIGALIS. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.

#### 9. Fonctionnement du PRES

- 9.1. Régime indemnitaire des personnels de L'UNAM
- M. Daniel MARTINA commente la note transmise par courriel du 15 octobre et remise sur table ce jour qui s'appuie sur la règlementation existante.

## La résolution suivante est proposée au vote du conseil :

« Le conseil d'administration donne délégation au Président pour fixer les montants individuels des indemnités attribuées aux personnels de L'UNAM dans le cadre de la note préalablement transmise par courriel du 15 octobre 2010 et remise sur table ce jour. »

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.

9.2. Tickets restaurant pour les personnels de L'UNAM

Étant donné qu'il n'existe pas de possibilité de restauration sur le lieu de travail, le Président propose au conseil d'attribuer des tickets restaurant aux personnels de L'UNAM.

La résolution suivante est proposée au vote du conseil : « Le conseil d'administration approuve l'attribution de tickets restaurant aux personnels de L'UNAM et en définit la valeur faciale à 6 €, avec une participation de l'employeur de 50 %. Le prestataire Chèques Restaurant est retenu. »
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres fondateurs présents et représentés.
Après avoir remercié les participants, M. Daniel Martina lève la séance à 17h40.

Le Président

Daniel MARTINA